

SYSTÈME D'ATTRIBUTION DES POINTS

Chapitre VII (sanctions et pénalités) des Règles de Course

	Saison 2025 - 2026	GRANDE YOLE	BBYOLE
		15	27

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	1 pt	7 ^{ème}	7 pts	13 ^{ème}	13 pts	19 ^{ème}	19 pts
2 ^{ème}	2 pts	8 ^{ème}	8 pts	14 ^{ème}	14 pts	20 ^{ème}	20 pts
3 ^{ème}	3 pts	9 ^{ème}	9 pts	15 ^{ème}	15 pts	21 ^{ème}	21 pts
4 ^{ème}	4 pts	10 ^{ème}	10 pts			22 ^{ème}	22 pts
5 ^{ème}	5 pts	11 ^{ème}	11 pts			23 ^{ème}	23 pts
6 ^{ème}	6 pts	12 ^{ème}	12 pts			24 ^{ème}	24 pts
						25 ^{ème}	25 pts
						26 ^{ème}	26 pts
						27 ^{ème}	27 pts

Championnat, Coupe, Pagaie des Mapipi, challenge du 22 Mé, Traversées, etc..

Yole absente	Nombre de yoles inscrites pour chaque course de la journée + 7 points
Yole coulée Yole ayant subi une avarie *	Nombre de yoles inscrites pour chaque course de la journée + 1 points
Yole disqualifiée	Nombre de yoles inscrites pour chaque course de la journée + 5 points

* N.B. Yole dans l'impossibilité de prendre le départ d'une course suite à une avarie constatée et validée par la commission technique

Égalité : Si dans le classement il y a égalité entre les yoles, les scores de toutes les manches doivent être utilisés et listés du meilleur au plus mauvais.

- ✓ L'égalité sera départagée en faveur de l'embarcation qui a les meilleures manches.
- ✓ Si l'égalité persiste, les yoles seront départagées en fonction de l'ordre d'arrivée :
 - de la course à 2 voiles dans le cas de course "2 voiles/misaine",
 - de la dernière manche dans les autres cas.